



Photo prise lors du point de presse de ce 10 juillet 2012 au MAE à Anosy

Communiqué de presse

XIXème SOMMET ORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE DU 09 AU 16 JUILLET 2012

La XIXème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine a commencé depuis le lundi 09, et se poursuit jusqu'au 16 juillet 2012.

Calendrier du Sommet :

- 9 au 10 juillet : 24ème Session ordinaire du Comité des Représentants Permanents ;

- 12 au 13 juillet : 21ème Session ordinaire du conseil des Ministres ;

- 15 au 16 juillet : 19ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine.

L'examen du Rapport du Conseil de Paix (CPS) et de Sécurité sur ses activités sur l'état de la

paix et la sécurité dans le Continent africain figurera dans l'ordre du jour.

Le processus de sortie de crise à Madagascar sera probablement débattu durant l'examen du Rapport du Conseil de Paix (CPS) le 15 ou 16 juillet.

De son côté, le Ministère des Affaires étrangères a donné les instructions nécessaires à toutes nos Représentations Diplomatiques et consulaires accréditées dans le Continent Africain de saisir les Départements des Affaires Etrangères et Ambassades africains de leurs pays de juridiction afin d'informer ces derniers sur les évolutions positives dans la mise en œuvre de la Feuille de Route pour la sortie de crise et de lancer un appel à la solidarité entre pays africains pour un soutien à la population malagasy qui ne cherche que le dénouement rapide de la crise par l'organisation des élections transparentes et crédibles.

Par ailleurs, il est important de rappeler qu'en marge du Sommet ordinaire de l'Union Africaine aura lieu à Addis-Abeba le 15 juillet prochain le Forum de l'*African Leaders Malaria Alliance* (ALMA) dont Madagascar est un membre actif. Chaque Sommet de l'ALMA voit la participation des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays africains. Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a déjà reçu une invitation y afférente. Ce Forum sera également une opportunité pour Madagascar de plaider notre cas au niveau de la tribune africaine.

Vème FORUM DE COOPERATION CHINE AFRIQUE DU 18 AU 22 JUILLET 2012

Le Vème forum de coopération Chine Afrique va se tenir à Beijing du 18 au 22 juillet prochain et intégrera la protection de l'environnement et la bonne gouvernance des ressources

naturelles, afin d'assurer la durabilité

à

long terme des investissements contractés. Le FOCAC (Forum for China Africa Cooperation) est un plate forme de dialogue officiel créé en octobre 2000 et qui se réunit tous les 3 ans alternativement en Chine et en Afrique pour le développement de la coopération entre la République Populaire de Chine et des Etats africains. La population nombreuse et le développement économique très rapide de la Chine exige la disposition de diverses ressources naturelles en dehors du pays. L'Afrique peut être en mesure de combler en grande partie ces besoins mais diverses mesures d'accompagnement sont essentielles pour assurer la disposition pérenne de ces ressources et le développement durable et équitable des deux parties. On peut citer entre autres : la certification forestière, les responsabilités sociales et environnementales des industries extractives, l'accès a l'énergie propre et renouvelable, la pêche durable et l'écotourisme.

Les projets ou investissements chinois en énergie propre existent déjà à Madagascar (biogaz, éclairage public, hydroélectricité...), et la Chine est appelée

à

les multiplier rapidement. Un atelier pour information au public et validation du document s'est tenu a l'Hôtel Palissandre le 13 juin dernier, avec la présence de responsables du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère du commerce.

La délégation malgache à cette réunion sera composée du Ministre des Affaires étrangères et du Ministre du commerce, avec 4 collaborateurs issus des deux départements. La déclaration finale de ce Forum verra la formulation du Plan d'action entre la Chine et l'Afrique pour 2012-2015

En 2000, le Forum Chine Afrique a été organisé à Pékin, Chine ; en 2003 à Addis-Abeba, Éthiopie, en 2006

à

Pékin, Chine et en 2009

à

Charm el-Cheikh

, Égypte.

SIGNATURE TRES PROCHAINE DU PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA MISE EN PLACE DU 8^{EME} FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT (FSD).

Une nouvelle impulsion est donnée à la coopération franco-malgache avec la signature très prochaine du protocole d'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Madagascar pour la mise en place du 8^e Fonds social de développement (FSD).

Axé sur le renforcement de capacités des sociétés civiles, ce fonds est destiné à financer des projets portés par les acteurs du développement local et couvrira des domaines variés : genre, enfance, eau et assainissement, personnes en situation de handicap, insertion et médiation sociale, professionnalisation des intervenants dans le secteur social et l'appui institutionnel aux collectivités territoriales.

Les projets éligibles dont le montant unitaire variera dans une fourchette de 10.000 à 300.000 euros contribueront à l'amélioration directe des conditions de vies de la population.

Il y a lieu de signaler que depuis 1997, une centaine de projets ont été financés par le FSD.

Direction de la Communication-MAE-www.madagate.com